

Mairie  
Rue du Chêne  
25210 MONT DE LAVAL



## Compte rendu DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Nicolas MILLESSE, Mme Séverine VUILLEMIN, M. Robin DEVILLERS, Mme Marylise RAYMOND, M. Théophile QUARTIER DIT MAIRE, Mme Emmanuelle MARCUZZI, M. Matthieu DEVILLERS, Mme Amandine FILSJEAN, M. Luc ERNST, Mme Julie TRELA, M. Régis PARRA, M. Luc ERNST

**ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS**

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Julie TRELA

**PROCURATION DONNÉE** : Néant

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération : Vote des subventions 2026
- Délibération : Vote de la fiscalité direct locale 2026
- Délibération : Vote du Budget primitif 2026
- Délibération : Tarif location salle
- Délibération : Décision litige cimetière
- Questions diverses

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme Séverine VUILLEMIN est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

- **Approbation du PV du 30 mars 2026**

Le procès-verbal du 30 mars 2026 est approuvé.

Vote : La délibération est acceptée

**1. Vote des subventions 2026**

- Association Bois Mont Luval : 410 euros (un supplément de 125€ est donné pour le voyage des enfants à Paris)
- Association « Les Maraudeurs : 150 euros
- Association anciens combattants : 120 euros
- Association club de foot de Plaimbois. 120 euros

Vote : La délibération est acceptée

## 2. Fiscalité direct locale 2026

Le maire propose d'augmenter les taux d'imposition à hauteur de 2%.

Vote : La délibération est acceptée

## 3. Vote du budget primitif

Monsieur le maire présente l'ensemble des recettes potentielles de la commune. Il expose l'ensemble des dépenses incompressibles de la commune en matière de fonctionnement comme d'investissement.

Une participation financière au projet de construction d'une école porté par le syndicat du prieuré sur la commune de Le Luhier est prévue au budget primitif 2026.

Vote : La délibération est acceptée

## 4. Tarifs location salle

Le conseil municipal a procédé à la révision des tarifs de location de la salle des fêtes.

Une nouvelle grille tarifaire a été adoptée afin de tenir compte de l'évolution des charges et des conditions d'utilisation de l'équipement communal.

	Habitants de Mont de Laval	Non-résidents
Location pour 1 journée en semaine	140 €	200 €
Location pour 1 soirée en semaine	140 €	200 €
Location Week end	200 €	280 €
Cautiion	200 €	200 €
Pique-nique	80 €	
Association de Mont de Laval (pour un événement ne rapportant pas d'argent à l'association) limité à 1 fois par an	Gratuit	
Goûter (enterrement)	Gratuit	80 €
Ecole	Gratuit	

Vote : La délibération est acceptée

## 5. Tarifs salle yoga

Le maire expose que la salle de la mairie est louée le jeudi soir par Mme Renaud, professeur de yoga. Une participation de 50 € par an est demandée depuis 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter ce tarif à 100 € par an.

Vote : La délibération est acceptée

## 6. Travaux cimetièrè

À la suite du litige concernant les travaux du cimetière, qui dure depuis plusieurs années entre l'entreprise et les pompes funèbres, une proposition de convention a été faite à la commune afin de permettre un règlement du dossier.

Dans le cadre de cet accord, un reste à charge de 10 % serait supporté par la commune. Le montant restant serait réparti entre les autres intervenants concernés.

Vote : La délibération est acceptée

## 1. Questions diverses

- **Renouvellement du bail avec la Pastorale** : M. le Maire a plusieurs rendez-vous prévus avec la Pastorale dans le but de renouveler le bail en cours.
- **Prochain conseil municipal** : Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 5 juin 2026.



Monsieur le maire remercie les membres du conseil et clôt de la séance à 22h25.